

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 24 septembre 2013

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (10) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme OBRIOT, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. EL HASSOUNI (représenté par M. GOUDEAU), Mme REVEL (représentée par Mme METGE).

Membres excusés : (3) M. BARRON, Mme GAUTHIÉ, Mme TOLLOT.

Date de convocation : 16 septembre 2013

Délibération n° : 47-2013

Objet : Résidence Abrioux – subvention Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS)

La résidence Abrioux, par son statut de résidence sociale, peut bénéficier d'une subvention d'Aide à la Gestion Locative Sociale (AGLS), versée par l'État par le biais de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

L'AGLS est destinée aux résidences sociales accueillant des personnes en danger d'exclusion sociale. L'octroi de l'aide est conditionnée par les réponses mises en place par le gestionnaire en matière d'intégration sociale et de soutien aux démarches.

Une subvention de 8 606 € a été reçue en 2012. Pour l'exercice 2013, la demande de subvention est de 23 000 €.

Par conséquent, les membres du Conseil d'Administration autorisent Madame Tenenbaum, Vice-Présidente du CCAS, à signer le dossier de demande de subvention AGLS au titre de l'année 2013.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DISH : 1

Receveur Municipal : 2

Préfecture de la Côte d'Or

Déposé le:

- 1 OCT. 2013



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK



